



**« Atelier du petit enfant  
et du parent en devenir »  
Rencontre du 16 janvier 2009**

### Présents

- Michael SAUNIER, association *Évasion en Pays d'Accueil et de Loisirs (EPAL)*, et accueillant à la Ribambelle de Brest
- Anita Neau Daras, Accueillante à la Ribambelle Brest
- Laurence COUTELLE ; PMI
- Nathalie LE GOFF, PMI ;
- Myriam OLLIVIER ; Crèche « les petits lutins » Ergué-Gabéric,
- Brigitte David ; PMI
- Sophie RENEVOT ; RAM du Cap Sizun et référente famille à l'ULAMIR du Cap Sizun
- Viviane LE GUELLEC ; association « hamac et trampoline »
- Joëlle DAERON ; conseillère en ESF à la CAF de Quimper
- Marie-Noëlle Guerneur, crèche Familiale « les petits Zefs » Brest,
- Christine Froger, PMI
- Céline Devaux, maman au foyer
- Véronique Bizouarn, association « jumeaux et plus »
- Nadine Hourmant, association « jumeaux et plus »
- Emmanuelle Touzeau, RAM de Quimper,
- Rachel Goualard, Pole enfance Quimper,
- Elisabeth Hameury, SESSAD Arc-en-ciel de Morlaix.

Beaucoup de participants cette fois, des échanges importants ont ponctué cette réunion.

Les accueillants de la Ribambelle à Brest ont souhaité rectifier le dernier compte-rendu. Nous l'avons donc relu tous ensemble pour préciser certains points soit :

- « Nous notons parfois que les lieux d'accueil enfants/parents (LAEP) sont investis par des parents et des assistantes maternelles. Mais couramment lorsque les assistantes maternelles investissent ces lieux, ils le sont exagérément par elles ! Par conséquent il est essentiel de recentrer les objectifs d'accueil dans ces lieux, sur l'enfant qui au centre, accueilli par un adulte (parents, amas ou autres) **« un adulte qui l'aide à grandir " »**

M Saunier et Mme Neau-Daras rappellent que « la Ribambelle » est un lieu type « Maison Verte ».

Mme Le Guellec souligne que l'association « hamac et trampoline » est acteur sur un territoire du Finistère Sud.

Au compte rendu du 23 octobre nous rectifierons comme suit :

- « La ribambelle » accueille les très jeunes enfants accompagnés de tout adulte référent qu'il soit parent, assistant-e maternel-le ou autre ; bien connu de l'enfant. D'autres lieux d'accueil trouvent difficiles d'accueillir à la fois les parents et les assistantes maternelles dans un même lieu.
- Ils sont parfois à l'instigation « Hamac et trampoline » de l'ensemble du territoire du Finistère Sud.

Les lieux d'accueil enfants/parents ont des objectifs et des modes de fonctionnement variés.

Quelquefois, pour leur « vitrine », certains élus décident d'une création de lieu d'accueil sans vraiment connaître les enjeux pour les familles et pour la société. Les élus quelquefois pensent qu'être une « bonne » commune c'est créer des structures d'accueil de jeunes enfants. Ces créations sont un enjeu politique fort.

Ils leur semblent pertinents d'implanter des structures dans des quartiers plus repérés que d'autres.

Les lieux d'accueil enfants-parents sont utiles dans tous les quartiers et pas seulement dans les quartiers dits « sensibles » comme s'ils étaient une réponse unique à la prévention : « ce qui n'est pas repérable, palpable « gêne » et, il semble que les LAEP ne puissent pas répondre à une seule demande sociale.

Il est important que les questions relatives à la famille, aux enfants soient réfléchies à l'échelle d'un territoire élargi et pas seulement à celle d'une commune.

Les professionnels accompagnent les élus pour la création des lieux d'accueil et font le nécessaire pour que les parents soient intégrés très tôt dans les projets de mise en place de ces lieux.

Les professionnels qui travailleront dans ces lieux devraient collaborer avec les élus pour construire le projet d'accueil. Cette collaboration serait toujours souhaitable et ce qui se fait parfois mais pas toujours.

Les élus participent à l'élaboration du projet éducatif local. Les professionnels rédigent le projet d'établissement et le projet éducatif où s'expriment les besoins des familles. Les élus laissent aux professionnels une large part de manœuvre dans l'élaboration du projet éducatif.

Les membres de l'association « jumeaux et plus » déplorent que les parents gestionnaires des lieux d'accueil deviennent aux yeux des autres parents de l'association, des professionnels.

Les LAEP sont d'origines diverses et plurielles ce qui est une richesse. Ils ont des raisons d'être multiples sans qu'ils soient créés seulement pour répondre à des demandes sociales.

C.FROGER transmet une info trouvée sur Internet qui pose plusieurs questions, par exemple la possibilité d'avoir des réponses immédiates sans avoir le véritable contexte du problème comme la possibilité d'être « coacher ». Nous admettons que les parents désirent être conseillés mais est-ce que les réponses disponibles via les médias dont le coaching sont adaptées ?

Nous nous interrogeons sur la manière d'articuler, ce que nous entendons, à savoir :

- Plaintes et demandes parentales, quel sens cela a, qu'en faire, comment accueillir cela... ?

Nous sommes tous fortement interpellés par les deux représentantes de l'association « jumeaux et plus » qui déplorent que les discours des professionnels ne soient pas toujours adaptés aux parents de naissances multiples.

Il semble que les professionnels ne connaissent pas la réalité de ces familles confrontées à des naissances multiples : problèmes d'ordre matériel pour les sorties et les déplacements...Mais aussi problèmes à l'intérieur de la famille et du couple qui doit « courir » après le temps pour conjuguer travail et vie familiale de façon plus accrue que pour les autres....Les professionnels doivent s'adapter aux besoins réels des familles d'enfants multiples.

Aujourd'hui les 10 parents bénévoles de l'association « jumeaux et plus » sont épuisés car les sollicitations d'autres parents sont conséquentes. Cette dizaine de bénévoles ne peuvent plus répondre aux questionnements des parents.

Il apparaît urgent que de nouveaux parents prennent le relais, la relève dans l'association.

Elles expriment la difficulté de participer à des réunions comme celles du REAAP compte tenu de leur charge de travail.

L'association aimerait orienter ces actions en direction d'un accompagnement et d'un soutien en service de maternité. Elles souhaiteraient intervenir très tôt auprès des parents de naissances multiples.

Les parents responsables d'association sont encombrés par des tâches administratives, des contrats d'objectifs demandés etc.

Ces propos sont des exemples faisant suite à nos échanges autour des investissements parentaux au sein d'association. Cet investissement associatif trouve ses limites au détriment de l'engagement associatif.

Les parents de jumeaux et plus sont de fait plus isolés que les autres parents, à cause de leur particularité familiale.

Certaines familles vivent des situations qui renforcent leur isolement (naissances multiples, familles sans voiture, vivant à la campagne, problèmes financiers etc.)

### **L'atelier se nommera : Atelier du petit enfant et du parent en devenir**

L'ensemble des personnes présentes décide de garder le titre de l'atelier comme convenu lors de la dernière réunion : même s'il est un peu long, il dit bien ce qu'il veut dire et correspond à notre orientation de travail.

#### **Axes de travail**

Pour la prochaine rencontre du 12 mars 2009 à la MPT de Châteaulin nous décidons de réfléchir :

- Individuellement aux définitions de :
  - Isolement
  - Plaintes
  - Demandes

Par cette amorce de travail, nous verrons peut être que les définitions sont différentes et cela servira notre réflexion à suivre.

- A la rédaction de la lettre pour obtenir les services d'étudiants de l'UBO en psychologie et en sociologie. Sur le courrier, les objectifs de notre atelier seront clairement nommés et les mots clefs « Isolement, Plainte et Demande » serviront de support de travail à ces étudiants. Ce travail proposé aux étudiants pourrait s'effectuer dans le cadre d'un mémoire.

Cette démarche pour avoir des données vérifiées qui pourront servir d'arguments vis à vis des élus et des institutions dans la défense des projets : données objectives qui ne viennent pas de nos associations et donc, qui pourront être défendues globalement.

- Contacter le comité d'animation du REAAP pour proposer que le thème « isolement parental » soit traité à la journée du 2 ou du 12 décembre 2009.

#### **Les objectifs du 12 mars seront :**

- Babeth HAMEURY présentera son travail qu'elle aurait dû présenter en mars 08, concernant :
  - L'isolement et le handicap.
- Réponse de l'UBO
- Réponse du comité d'animation du REAAP
- Restitution des réflexions individuelles et des définitions des termes sus-nommés.
- Réflexions diverses.

Brigitte David